







Commission « Approche par compétences » - lundi 4 novembre

<p>Evaluation par compétences</p>		<p>Renvoie à des pratiques d'évaluation mais surtout à des dispositifs de formation ; Réalité d'enjeux sur le degré de perception d'une compétence (entre micro et macro). Ancrage et évolutions dans les pratiques de notation et attentes universitaires. Pas de contradiction entre notation et évaluation par compétences.</p>		<p>Choix d'une évolution dans la terminologie : « approche par compétences ».</p>
<p>Observer la réalité de l'exercice d'une compétence</p>		<p>Un référentiel métier (2019) qui offre un premier découpage de compétences en 3 focales ; La volonté d'individualiser des parcours en appui avec le repérage de besoins, des démarches d'auto-formation et une offre plus modulaire ; Une logique de formation par boucle de rétro-action : expérimenter et réfléchir sur. Distinction entre une vision techniciste du métier et un processus de formation qui engage des variations dans les modalités et des temporalités.</p>		<p>Définir des situations de formation pour penser une évaluation, à la fois en dehors de l'exercice terrain mais également durant la formation : situation professionnelle de référence, MCC.</p>
<p>Dynamique explicite de la formation</p>		<p>Dynamique à plusieurs niveaux : rendre lisible, afficher mais aussi offrir une explicitation au niveau cognitif et au niveau des processus à l'œuvre ; Penser la question de l'utilité des contenus de formation dans une progressivité M1/M2, au regard des épreuves du concours ; Processus de rétro-action et de feedback sur une expérience vécue au sein d'un collectif.</p>		<p>Les expériences vécues permettent l'engagement et le sens dans un processus de formation mais nécessité d'articulation avec les attentes des compétences mobilisables aux épreuves du concours.</p>